



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2016
Français
Original : français

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par SOS Éducation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Nous voudrions d'entrée de jeu adresser nos remerciements à tous ceux qui dans le monde respectent les droits de la femme. Nous voudrions également féliciter tous les États qui ont pris des lois pour protéger la femme. Cependant il reste à déplorer avec stupeur tous les États et groupes armés qui continuent d'ignorer la femme ou leurs droits dans leurs agissements quotidiens.

Aujourd'hui sur les opérations de conflits, les femmes et les enfants sont les premiers victimes des maltraitances et des violences. Les violences faites aux femmes sont légions dans plusieurs parties du monde. Au Nigeria avec BOKO HARAM nous avons assisté à l'enlèvement de plus de 200 jeunes filles lycéennes. À ALEP En Syrie les bombardements Russes sur les hôpitaux et les civils font de nombreuses victimes parmi les femmes. Nous avons également assisté au nord du Mali au viol des femmes et à des mariages forcés. Nous en appelons au bon sens et à la responsabilité dans le traitement des femmes.

Que chaque personne et chaque État contribue aux respects des droits de la femme à travers le monde.
